



# Commission Locale de l'Eau Boutonne

*Jeudi 11 septembre 2014  
Saint-Jean d'Angély*



# Ordre du jour

---

- ✓ Introduction du Président
- ✓ Révision du SAGE Boutonne
  - Le SAGE
  - Sa révision
  - Travail en cours et à venir
- ✓ Etude hydromorphologique de la Boutonne moyenne et de ses affluents
- ✓ Questions diverses





# Introduction par le Président



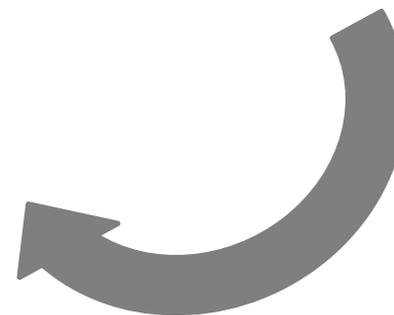
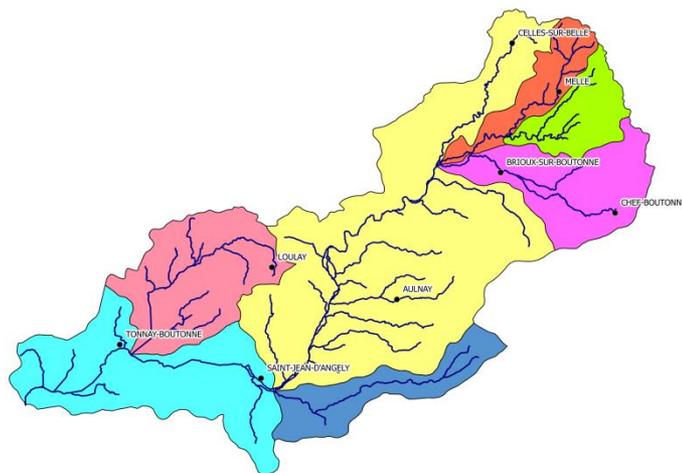


# Le SAGE Boutonne



# L'eau au niveau européen ...

- ✓ Directive Cadre sur l'Eau (2000)
  - Prendre en compte les enjeux liés à l'eau à l'échelle européenne
  - Objectifs de bon état des masses d'eau d'ici 2015, 2021 ou 2027



# ... en France

- ✓ 1964 = Loi sur l'eau
  - Gestion décentralisée par bassin
  - Agences de l'eau et comités de bassin
- ✓ 1992 = Loi sur l'eau
  - Eau = patrimoine commun de la Nation
  - Gestion équilibrée (protection qualité & quantité)
- ✓ 2004 = Transposition de la DCE
- ✓ 2006 = Loi sur l'eau et les milieux aquatiques
  - Gestion concertée et équilibrée
  - Outils pour parvenir aux objectifs = SDAGE et SAGE



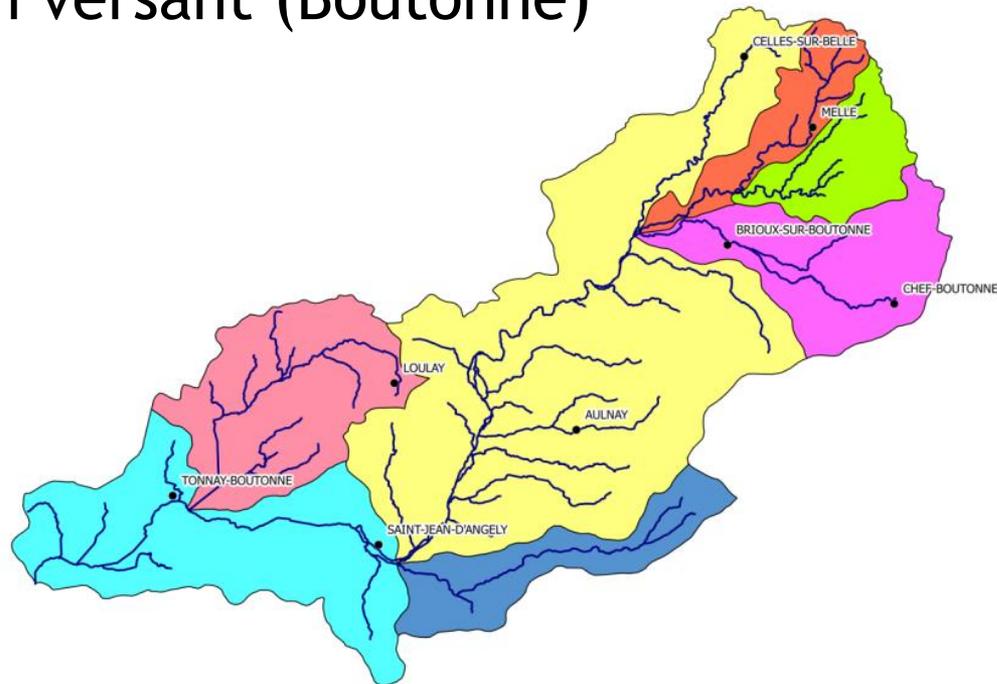
# ... sur le bassin Adour-Garonne

- ✓ Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau - SDAGE :
- Déclinaison des objectifs de la DCE à l'échelle du grand bassin hydrographique (Adour-Garonne)
- Planification pour les atteindre :
  - Échéances
  - Moyens
  - Suivi / Évaluation



# ... sur le bassin de la Boutonne

- ✓ Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau - SAGE :
  - Déclinaison des objectifs de SDAGE à l'échelle du bassin versant (Boutonne)



# Le SAGE

- ✓ Planifie la gestion équilibrée de l'eau sur le bassin versant pour répondre aux enjeux locaux et atteindre les objectifs de bon état :
  - Fixe des objectifs d'utilisation, de mise en valeur et de protection de la ressource en eau
  - Détermine les moyens et les durées pour les atteindre
  - Prévoit le suiti de la mise en œuvre des actions



# La Commission Locale de l'Eau

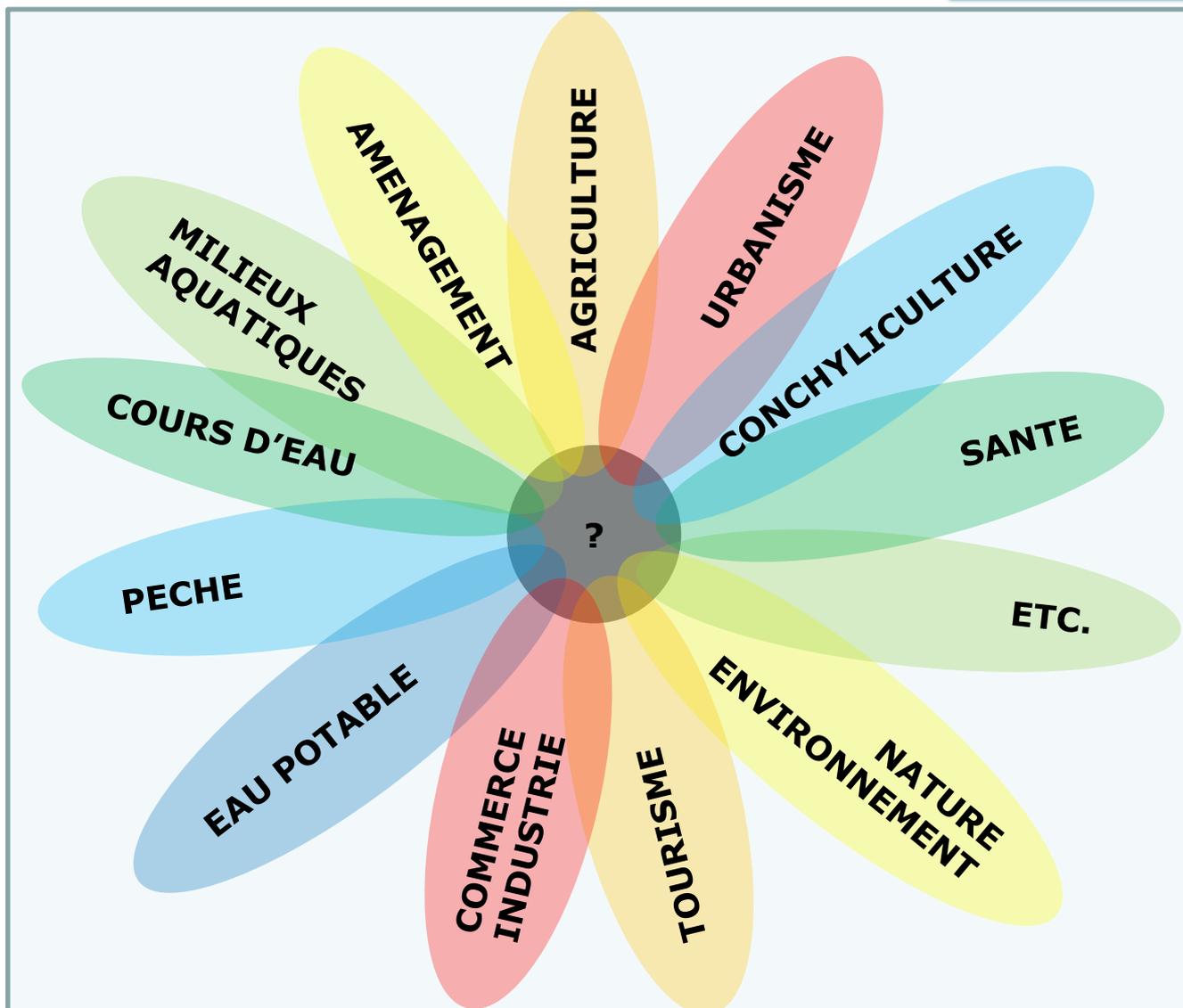
---

- ✓ « Parlement » local de l'eau : instance de concertation et de décision du SAGE
  - Définition des axes de travail
  - Mise en œuvre et suivi du SAGE
  - Consultation des partenaires institutionnels et autres parties prenantes
  - Prévention et arbitrage des conflits



# La Commission Locale de l'Eau

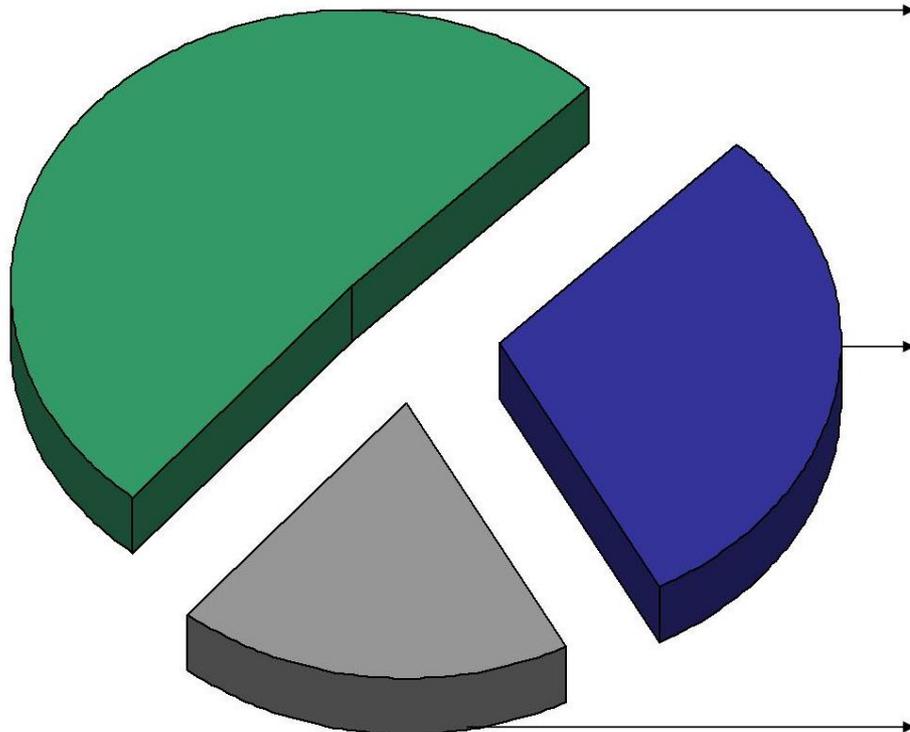
REGLEMENTATION  
POLITIQUES DE L'EAU



# La Commission Locale de l'Eau

## Répartition des membres au sein des collèges de la CLE du SAGE Boutonne

*(arrêté préfectoral du 22 novembre 2011, modifié)*



### Représentants des collectivités territoriales et établissements publics locaux 29 membres (50 %)

- Région et Départements
- Associations des maires, syndicats d'eau potable, Communauté de communes, Pays
- EPTB Charente, SYMBO

### Représentants des usagers, propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations concernées 18 membres (31 %)

- Activités socio-économiques (agriculture, industrie, conchyliculture, populiculture, ...)
- UNIMA
- Autres usagers (pêcheurs, associations de protection de la nature et de l'environnement, fédération régionale de défense sanitaire, association des moulins, fédération de canoë-kayak, ...)

### Représentants de l'Etat et de ses établissements publics 11 membres (19 %)

- Préfet coordonnateur de bassin et Préfets de départements
- Agence de l'eau, ONEMA, DREAL, DDTM et DDT



# Structure porteuse du SAGE

- ✓ CLE = commission administrative sans personnalité juridique propre
  
- ➔ Structure porteuse du SAGE (SYMBO) :
  - Met à disposition ses **moyens** techniques, humains et financiers pour assurer les missions relatives au SAGE
  
  - Mène les **études** nécessaires



# Le bassin de la Boutonne

## Zone d'application du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du bassin de la Boutonne

- Limite hydrographique du bassin versant de la Boutonne
- La Boutonne
- Affluent de la Boutonne
- Limite départementale
- Périmètre du SAGE : communes concernées par le SAGE
- Chef-Lieux de canton
- Bourg



# Les usages / les pressions

## Cycle de l'eau

- Flux d'eau
- ① Évaporation
- ② Condensation
- ③ Précipitation
- ④ Ruissellement
- ⑤ Infiltration
- ⑥ Écoulement souterrain

## Eaux superficielles

- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau temporaire
- ⋯ Zone inondable

## Pressions

- Prélèvements
- Rejets eaux pluviales
- Rejets eaux usées
- ★ Rupture de continuité écologique
- ★ Espèces invasives
- ★ Autres



# Les enjeux

---

- ✓ La quantité d'eau
- ✓ La qualité de l'eau (souterraine et superficielle)
- ✓ Le bon fonctionnement des milieux aquatiques
- ✓ La prévention des inondations



# Historique du SAGE Boutonne

---

- ✓ **1996** : Arrêté préfectoral / délimitation du périmètre
- ✓ **1999-2003**: Élaboration du SAGE
- ✓ **2003-2004** : Consultation
- ✓ **2005** : Arrêté préfectoral / approbation du SAGE
- ✓ **2007** : Annulation de l'arrêté préfectoral d'approbation
- ✓ **2007-2008** : Nouvelles études et consultation du public
- ✓ **29.12.2008** : Arrêté préfectoral / approbation du SAGE
- ✓ **2009-2010** : Mise en œuvre
- ✓ **2011-2014** : Révision



# Le SAGE Boutonne

- ✓ Des exemples de mesures (SAGE - 2008)
  - *Développer les pratiques d'irrigation économes en eau*
  - *Instaurer des bandes végétalisées en bordure des cours d'eau y compris là où cela n'est pas obligatoire*
  - *Renforcer les contrôles des rejets domestiques*
  - *Protéger les berges et les ripisylves*
  - *Réguler les espèces envahissantes*
  - *Informar la population des risques d'inondation*





# La révision du SAGE Boutonne



# Historique - révision du SAGE

---

- ✓ **Fin 2010** : Lancement de la révision (CLE)
- ✓ **2011** : 2 consultations infructueuses (étude globale pour la révision du SAGE)
- ➔ Révision de l'état des lieux du SAGE en interne
- ✓ **Etat initial** : validé le 25 avril 2013 et mis à disposition sur le site Internet du SAGE
- ✓ **Diagnostic** : validé le 18 juillet 2013 et mis à disposition sur le site Internet du SAGE



# Historique - révision du SAGE

---

- ✓ **Début 2013** : consultation infructueuse (évaluation environnementale et rédaction des documents du SAGE)
- Poursuite de la révision en interne



# Historique - révision du SAGE

- ✓ **3 Groupes de travail** réunis en mai et juin 2013
  - ➔ quantité, qualité, milieux
  - Bilan « SAGE 2008 »
  - Report/modification/suppression des dispositions
  - Nouvelles dispositions
- ✓ Réflexions / structuration du PAGD et du règlement
- ✓ **Evaluation environnementale** : Rapport rédigé au fur et à mesure. En attente des dispositions du SAGE, pour évaluation.



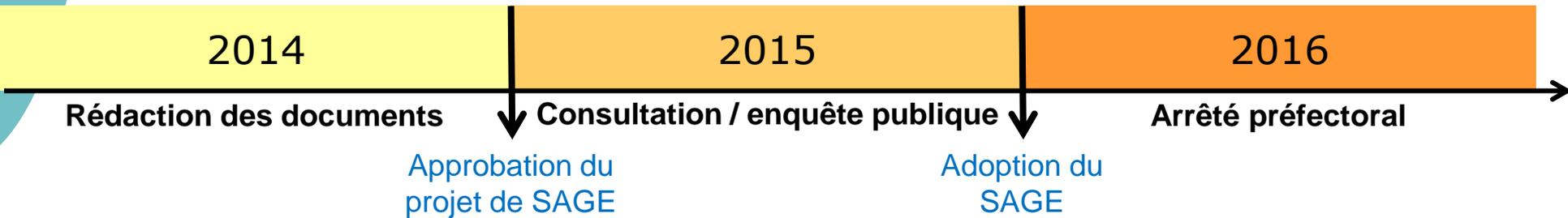
# Historique - révision du SAGE

- ✓ **Stratégie** : validée par la CLE le 30 janvier 2014
  - 5 thématiques : gouvernance, milieux, quantité, qualité et inondations
    - Rappel des constats
    - Définition des objectifs
    - Positionnement de la CLE (stratégie)
    - Points d'attention
  
- ✓ **Début 2014** : nouvelle consultation (rédaction des documents du SAGE et appui pendant la phase de consultation)



# Actualités - Révision du SAGE

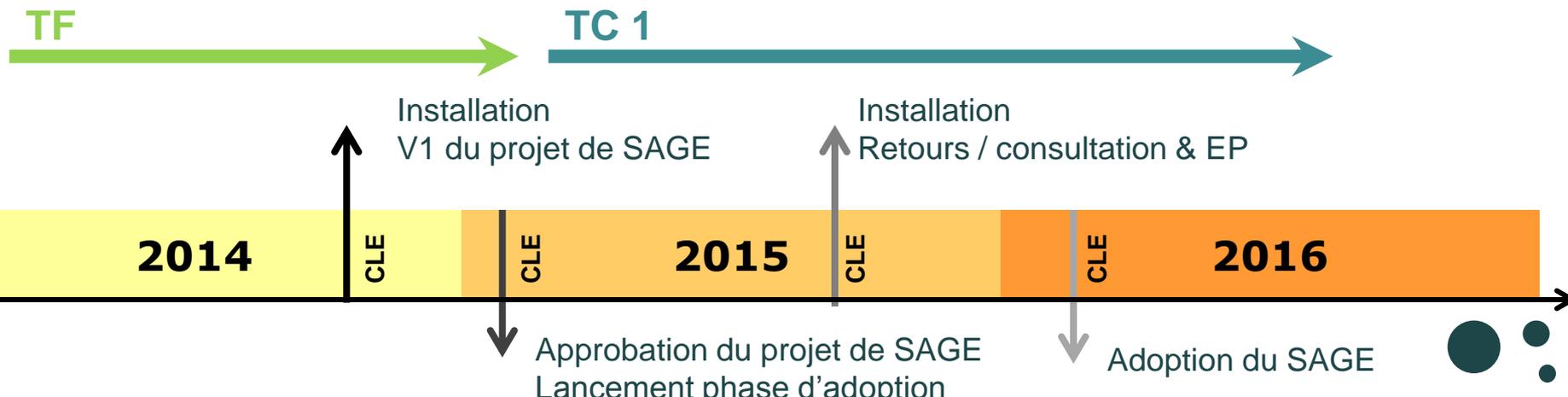
- ✓ Calendrier plus souple et compatible avec la prise en compte de la révision du SDAGE



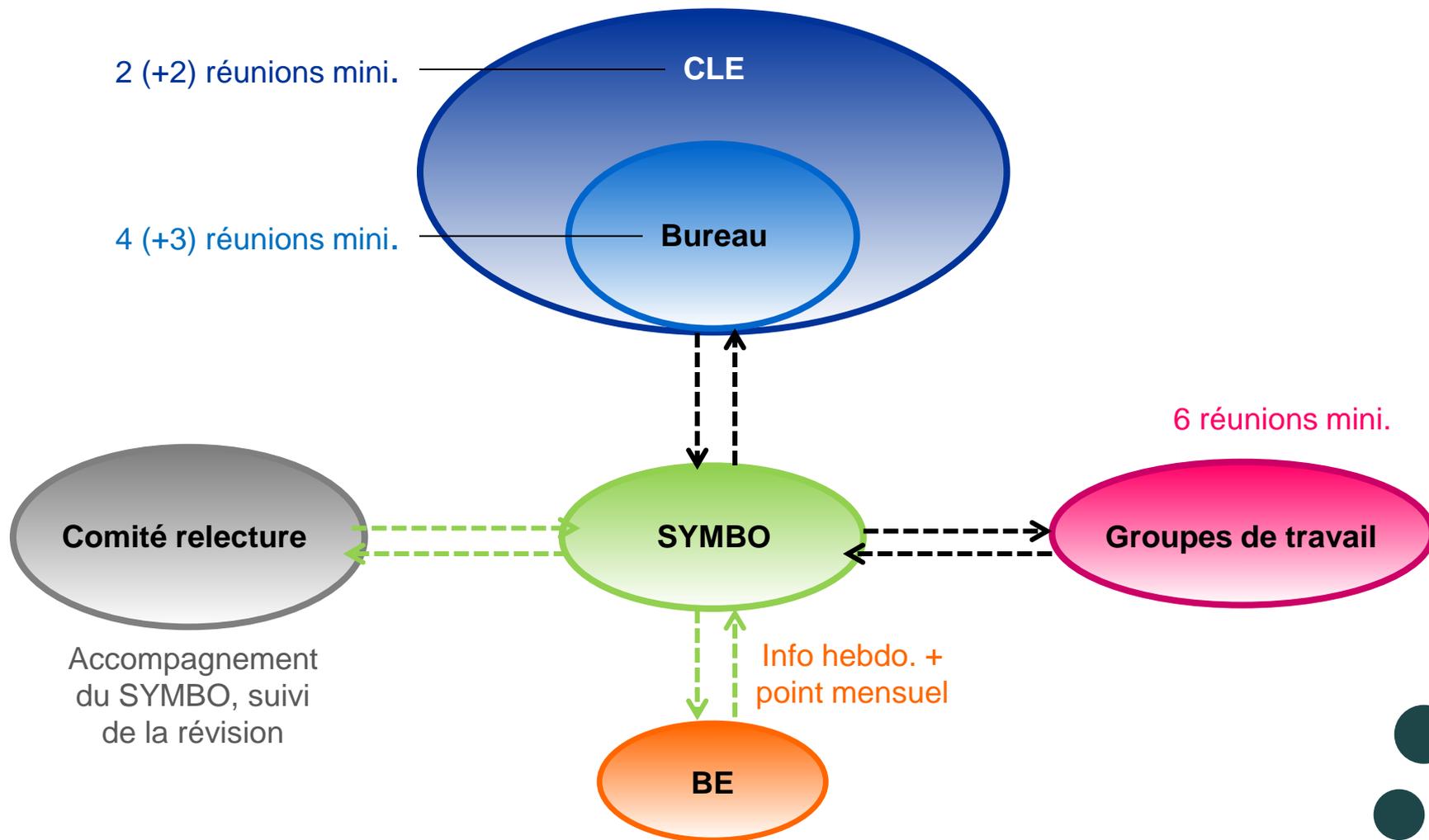
# Actualités - Révision du SAGE

## ✓ Accompagner le SYMBO :

- **TRANCHE FERME (11 mois)**
  - Rédaction des documents du SAGE (PAGD, règlement, EE)
- **TRANCHE CONDITIONNELLE 1 (24 mois)**
  - Appui pendant la phase de consultation : analyse, synthèse et prise en compte éventuelle des avis
- **TRANCHE CONDITIONNELLE 2 (en parallèle)**
  - Préparation et réalisation de réunions supplémentaires



# Suivi de la révision du SAGE





# **Poursuite de la révision du SAGE : méthode, calendrier, etc.**



# Suite de la révision du SAGE

---

- ✓ Présentation par le bureau d'études SCE



# Constitution du comité de relecture

---

- ✓ Comité technique - 10 personnes maximum
- ✓ Relecture très précise des documents pour garantir :
  - La bonne transcription de la stratégie
  - La « faisabilité » / possibilité d'application
- ✓ Pas de prise de décision (bureau, CLE)
- ✓ 3 prochaines réunions (relecture V1) :
  - 17 septembre 2014
  - 1<sup>er</sup> octobre 2014
  - 15 octobre 2014



# Constitution du comité de relecture

## ✓ Proposition

- 1 élu de la CLE : M. SILLON (Vice-Président)
- 1 élu du SYMBO : M. EMARD (Président)
- 1 représentant de l'Agence de l'eau
- 1 représentant des DDT(M) (DDTM 17)
- 1 représentant de la DREAL
- 1 représentant de l'ONEMA
- 1 représentant des APNE (SOS Rivières)
- 1 représentant du monde agricole (Chambre d'agriculture 17 ou 79)
- 1 représentant des conseils généraux (CG 17)
- 1 représentant des syndicats d'eau potable (SDE 17)





# **Etude hydromorphologique de la Boutonne moyenne et de ses affluents**



# Etude hydromorphologique sur la Boutonne moyenne

---

- ✓ Présentation par le bureau d'étude GéoDiag





# Questions diverses



# Station hydrométrique de St Jean d'Angély

---

- ✓ Courrier du Président de la CLE à la Préfète de Charente-Maritime en date du 26 mai 2014
- ✓ Réponse de la Sous-Préfète de St-Jean d'Angély en date du 29 juillet 2014



# Station hydrométrique de St Jean d'Angély

- ✓ 2008 : proposition de sites par le SPC
  - Etude comparative
  - Difficultés pour l'ensemble des sites (ouvrages hydrauliques) → matériel spécifique (débitmètre Doppler)
  - Plusieurs bras → combinaison de 3 stations
- ✓ 2010 : équipement des 3 stations (St Jean d'Y)
- ✓ Depuis : dysfonctionnements et incidents (détérioration, perte du matériel lors des crues)



# Station hydrométrique de St Jean d'Angély

---

- ✓ Aujourd'hui :
  - Stations du canal St Eutrope et du Pont St Jacques fiabilisées
  - Station du Puychérand - problématiques
    - Détériorations du matériel au cours des précédentes crues hivernales
    - Défaillances (échos parasites liés à la mesure par effet Doppler, affectant la qualité de la donnée hauteur).
    - Interventions difficiles à cause de la configuration (plongeurs qualifiés ne pouvant intervenir en période de crue)



# Station hydrométrique de St Jean d'Angély

- ✓ Aujourd'hui :
  - Stations du canal St Eutrope et du Pont St Jacques fiabilisées
  - Station du Puychérand - fiabilisation
    - Installation d'une sonde de hauteur séparée (sonde à pression)
    - Changement temporaire du capteur de vitesse qui a été endommagé par les crues
    - Calcul de la relation entre section mouillée et hauteur
    - Mise en place d'une routine informatique pour le calcul du débit
    - Remise en service du capteur de vitesse original (actuellement en réparation aux Etats-Unis)



# Station hydrométrique de St Jean d'Angély

---

- ✓ Aujourd'hui :
  - Stations du canal St Eutrope et du Pont St Jacques fiabilisées
  - Station du Puychérand - chroniques de débits
    - Jaugeages sur le canal du Puychérand dans la perspective d'une reconstitution des données



# Station hydrométrique de St Jean d'Angély

---

- ✓ D'ici fin 2014 :
  - Etat des chroniques disponibles sur les débits de la Boutonne aval
  - Reconstitution des données pour certaines périodes (les incertitudes associées seront fournies)
  - Etat de la fiabilité des données issues des débitmètres (disponibilité, qualité de la donnée)



# Station hydrométrique de St Jean d'Angély

---

- ✓ A l'issue de ce bilan :
  - Proposition éventuelle de changement de site aux acteurs locaux
  - Station hydrométrique « classique » (mesure de hauteur et courbe de tarage) plus en amont
  - Par ex. nouvelle étude du site de St Julien de l'Escap, écarté en 2008 pour des raisons de coûts et de contraintes d'installation et d'exploitation.



# Charte peuplier / environnement sur le bassin de la Boutonne

---

- ✓ Comité de filière « peuplier » mis en place par Mme la Sous-Préfète de St-Jean d'Angély
    - Groupe de travail pour l'élaboration d'une charte populi-environnementale adaptée à la Boutonne
  
  - ✓ Le futur SAGE Boutonne prévoit une disposition sur la compatibilité entre populiculture et bon état des cours d'eau et milieux aquatiques (charte)
- ➔ Nécessaire implication de la CLE sur cette question



# Charte peuplier / environnement sur le bassin de la Boutonne

---

- ✓ Proposition de travail :
  - Première trame élaborée par le groupe de travail déjà réuni
  - Présentation en CLE
  - Si nécessaire : nouvelle mobilisation du groupe de travail sur demande de la CLE pour modification
  - Validation de la charte par la CLE



# Question diverses

---

- ✓ Contrat territorial « bassin de la Boutonne »



# SYMBO

## Animation du SAGE - Clémentine GAUFILLET

---



12 rue Louis Audouin-Dubreuil  
17400 - SAINT-JEAN-D'ANGELY

TEL : 05.46.26.29.66

FAX : 05.46.26.29.70

MAIL : [symboutonne@wanadoo.fr](mailto:symboutonne@wanadoo.fr)

SITE INTERNET DU SAGE : [www.sageboutonne.fr](http://www.sageboutonne.fr)

# Contact

